



Evolution des paramètres du régime de prévoyance

Document complémentaire : données Capssa complémentaires et projections d'évolution de paramètres du régime de prévoyance

RPN du 9 mai 2023



01

Données Capssa complémentaires

Données Capssa actualisées au 03/05/2023 - Situation financière de l'Institution de prévoyance

Le ratio P/C des 5 dernières années et projeté sur les 3 prochaines années

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
P/C	85%	87%	91%	85%	81%	82%	82%	82%

Données Capssa actualisées au 03/05/2023 - Bénéficiaires de la garantie invalidité

Répartition du nombre de bénéficiaires d'une pension d'invalidité par catégorie (1, 2 et 3)

Catégorie d'invalidité	Nombre
1	3 117
2	4 544
3	52
Total général	7 713

Tranche d'âge	Nombre
- 40 ans	397
41 ans - 50 ans	1 915
51 ans - 60 ans	3 767
61 ans - 62 ans	1 367
+ 62 ans	267
Total général	7 713



02

**Projections d'évolution de
paramètres du régime de
prévoyance**

Projections d'évolution de paramètres du régime – **Méthodologie**

Méthodologie : les projections proposées s'appuient sur les éléments communiqués par la Capssa en matière de **disponibilités financières** et présentés lors de la RPN du 25 avril 2023 suite à une sollicitation de l'Ucanss dans le cadre de l'engagement de la négociation.

Ainsi, pour rappel :

- Pour des opérations « one shot » et/ou de provisionnements techniques (hors charges annuelles récurrentes), le montant pouvant être dégagé se monte à environ 56 millions d'euros. Cette enveloppe peut permettre de maintenir une marge de solvabilité de 250% et de faire face à un risque d'année dégradée avec en référence celle de 2008 ;
- Pour une enveloppe annuelle récurrente, l'estimation est de 23,9 millions d'euros par an. Cette estimation repose sur la moyenne des résultats annuels entre 2019 et 2022.

Projection n°1 : Ajustement du capital décès

Article 2-2 du PA - Capital décès

Prestation actuelle	Projection d'évolution	Impact financier de la mesure (estimation annuelle)	Opérations de provisionnement
150 % du salaire de référence	Augmentation du capital décès à 170 %	1 931,0 millions d'euros	6 885,4 millions d'euros
Total des engagements financiers		8 816,3 millions d'euros	

Impact sur 5 ans	16 540,2 millions d'euros
-------------------------	----------------------------------

Projection n°2 : Ajustement de la rente éducation

Article 2-4 du PA - Rente éducation

Prestation actuelle	Proposition d'évolution	Impact financier de la mesure (estimation annuelle)	Opérations de provisionnement
11,5 % du salaire de référence	Fixation de deux tranches d'âge : - 0 à 14 inclus : maintien de la rente d'éducation à 11,5% - A partir de 15 ans : passage de la rente d'éducation à 12,5 % <i>Rente payée mensuellement à terme échu jusqu'à 21 ans ou 26 ans en cas de poursuite des études</i> <i>Sans limite d'âge en cas d'inaptitude au travail reconnue avant le 26ème anniversaire</i>	199,6 millions d'euros	4271,4 millions d'euros
Total des engagements financiers		4 471,1 millions d'euros	

Impact sur 5 ans

5 269,6 millions d'euros

Projection n°3 : Ajustement de la cotisation salariale

Article 4-1 du PA - Adhésion collective obligatoire

Prestation actuelle	Projection d'évolution	Impact financier de la mesure (estimation annuelle)	Opérations de provisionnement
0,80 % part salariale	Passage de la cotisation salariale à 0,60 %	11,828 millions d'euros	/

Impact sur 5 ans

59 142,1 millions d'euros